

INSCRIPTION AUX RENCONTRES PHOTOS D'ARCACHON

Suivre ou recopier le lien ci - dessous

<https://framaforms.org/rencontres-photo-darcachon-1554829695>

Un minimum de 10 participants est nécessaire pour maintenir la compétition.

Frais d'inscription

Compétiteur : 90 € Equipe 180 €

Ces frais comprennent par personne :

- Le petit déjeuner du samedi matin
- Les 2 plongées du samedi dans le cadre des Rencontres, le gonflage à l'air.
- Le repas du samedi midi
- Le repas du samedi soir

L'inscription du photographe et de son accompagnant ne sera effective qu'à réception : d'un chèque d'acompte établi à l'ordre du CODEP 33 FFESSM d'un montant de 100 € par équipe.

Date limite d'inscription : 8 juin 2019

Le tout est à renvoyer à l'adresse suivante :

Catherine RAGOT
292 Avenue Aristide BRIAND
33700 MERIGNAC

Tél : 06 62 68 03 32
ragotc@orange.fr

Programme

Le nombre d'équipes est limité à la capacité d'accueil des embarcations.
Les plongeurs seront répartis dans les bateaux par tirage au sort. Les changements cordiaux sont possibles sous contrôle du Directeur de Plongée

Durée : La compétition se déroulera sur 2 manches de 1h 15 le samedi 22 juin 2019

Lieu : Club de plongée Arcachonais – Maison de la Mer – Quai Goslar - 33120 Arcachon

Vendredi 21 juin 2019 : accueil des compétiteurs possible dès 18h30 au club de plongée Arcachonais

Samedi 22 juin 2019 :

07h00 : Rdv au club de plongée Arcachonais, petit déjeuner

07h15 : Finalisation des inscriptions, vérification du matériel, des cartes

07h30 : Briefing sécurité plongée et briefing compétition

08h00 : Départ des bateaux

08h30 – 9h45 : Immersion (pleine mer – coefficient 62)

10h45 : Remise des cartes aux commissaires

12h00 : Repas sous forme de buffet au club

14h : Départ des bateaux

14h30-15h45 : Immersion (basse mer – coefficient 59)

16h15 : Remise des cartes aux commissaires

17h30 : Choix des images en commun (Maison de quartier de l'Aiguillon)

19h00 : Remise des images aux commissaires et projection aux compétiteurs

20h30 : Dîner au club de plongée

Dimanche 23 juin 2019 :

8h : Réunion du jury

12h : Projection publique – Proclamation des résultats et remise des prix (lieu à préciser)

Rappel: conditions d'inscription

Etre âgé d'au moins 18 ans et être licencié à la FFESSM en 2019, être assuré pour la pratique de la plongée sous-marine, être plongeur niveau 2 minimum ou équivalent, posséder un certificat médical à jour. Chaque plongeur viendra équipé avec son propre matériel photographique, son ordinateur portable, ainsi que son matériel complet de plongeur (scaphandre autonome ou recycleur). Les plongeurs pourront plonger au nitrox, mais les blocs seront regonflés à l'air entre les 2 plongées. Les participants ayant besoin de blocs doivent le signaler lors de l'inscription.